



**GRÉGORY PHILIPPIN,**  
Bourgmestre

Un projet de développement urbain  
page 2



Déchets verts

p. 8-9

900 enfants ansois  
sur la piste aux Etoiles

p. 10

Changer de vie en créant  
son entreprise

p. 13



## Grégory Philippin, *Bourgmestre*

### Un projet de développement urbain pour le quartier de la gare

Aujourd'hui plus que jamais, les Villes doivent anticiper l'avenir et prévoir l'évolution des quartiers et du cadre de vie en général. Les Plans de développement Urbain, subsidiés par la Région wallonne, constituent le nouvel outil créé par la Région à cet effet. La Ville a donc saisi cette occasion pour introduire une demande de subside en vue de concrétiser un projet qui vise à créer et dynamiser un véritable « Centre urbain » à Ans.

Par le biais de l'attractivité accrue projetée du Centre d'Ans, maintien, création de commerces de proximité et renforcement du lien social sont à l'ordre du jour de ce projet ambitieux.

Dans cette logique, inspirée par les spécificités du quartier de la gare et de ses abords proches, la Ville a imaginé un plan de développement urbain concentré autour de 5 axes

#### 1°) Du logement et un restaurant social rue Henri Delvaux



Alors que l'ancien site du commissariat de Police va être aménagé pour accueillir une quinzaine de kots qui apporteront un sang neuf dans le quartier, le bâtiment jouxtant l'ancien commissariat accueillerait quant à lui un restaurant social permettant à la population de bénéficier de plats de qualité à un tarif particulièrement intéressant. Ce projet permettrait également de former des demandeurs d'emploi aux métiers de la restauration. Ce concept existe déjà à Saint-Nicolas et à Seraing. Il y a fait ses preuves.

Enfin une partie du bâtiment serait aussi affectée à une fonction de logement.

Budget estimé : 1.244 800 Euros

#### 2°) Un accès piéton entre la rue Delvaux, le restaurant social et le parc de la caisserie, une aire de stationnement pour voitures et pour vélos ...

Renforcer les liaisons douces interquartiers, renforcer l'attractivité du Parc de la Caisserie et par ce biais le lien social, favoriser les déplacements doux, les contacts intergénérationnels, sont les projets présentés. En résumé, se donner les moyens de mieux vivre le quartier est l'objectif fixé. Gageons que ce projet soit retenu.

Budget estimé 523 770 Euros.

#### 3°) Une salle de spectacle polyvalent devant la nouvelle piscine rue E. Colson.



La Culture, le loisir et le délasserment ne sont pas oubliés dans ce plan qui soumet à la Région le projet de création d'une salle de spectacle pouvant accueillir entre 500 et 1000 personnes grâce notamment à des gradins rétractables.

Budget estimé : 4.400 000 Euros

#### 4°) Un éco-quartier jouxtant la salle de spectacle.

Une zone verte, quelques commerces et du logement, du sport et du loisir, un éco quartier, proche de tous les services en somme, pourrait voir le jour.

Budget estimé : 933 600 Euros

#### 5°) Plusieurs liaisons entre la rue de la Station et le site Intermarché ...



L'actuel bâtiment de l'Intermarché de la Chaussée du Roi Albert est au cœur d'un vaste projet immobilier rassemblant du logement et du commerce.

Ce premier plan de développement urbain de la Ville ambitionne de relier cet espace à la rue de la Station via un passage à créer permettant le flux des piétons vers la rue de la Station et le quartier de la gare. Un immeuble de la rue de la Station serait donc acquis en vue de concrétiser cette opération pour autant qu'elle soit retenue par la Région.

La rue Florent Pirotte devrait elle aussi être réaménagée afin d'être semi-piétonne sur un peu plus d'une centaine mètres en lien avec ce complexe en devenir.

Budget estimé : 1 600 000 Euros.

Pour concrétiser le tout, votre Ville soumet à l'examen de la Région wallonne et de son Ministre du logement, des pouvoirs locaux et de la Ville, Christophe Collignon, une demande de subsides couvrant au minimum 80 % du montant des investissements projetés.

**Grégory Philippin**, Bourgmestre en charge de la Coordination générale, de la Police, de la Mobilité, de l'Aménagement du Territoire, des Grands projets et du Bien-être animal.

Contact : 04 247 72 23 [Secrétariat] - Courriel : gregory.philippin@ans-commune.be - Permanences : le mardi sur rendez-vous.

# SALON DU LOGEMENT

LE 27 AVRIL  
2024

De 10h00 à 17h00

Maison des villages, rue Noël Heine 3, 4340 Awans

PRIMES

ÉNERGIE

RÉNOVATION

LÉGISLATION

MONTAGE FINANCIER

ISOLATION

VOUS AVEZ UNE QUESTION?  
CELA MÉRITE RÉPONSE!



Organisé par l'**A.I.S.** Agence Immobilière  
Sociale "Aux Portes de Liège",  
en partenariat avec :



Awans



.ADL  
AWANS



Maurice BALDEWYNS, Vice-Président • Grégory Philippin, Président • Michel Alaimo, Vice-Président



**A.I.S** AGENCE IMMOBILIÈRE SOCIALE  
"AUX PORTES DE LIÈGE"

Grégory PHILLIPPIN, Bourgmestre d'Ans ; Président de  
Anne-Marie LIBON, Échevine du logement ;  
vous invitent à une

**SÉANCE D'INFORMATION**

LE 03 AVRIL 2024 à 19h00

Café le Hombroux, rue de Hombroux 42, 4432 Ans

*Solidarité avec la population ukrainienne*





## Grégory Philippin,

Bourgmestre.

### Nouvelle session

«Je cours pour ma forme  
Ans/Alleur» Printemps 2024,  
le 27 mars à 19h!



#### HEUREUX DE COURIR!

Quelque 80 millions d'Européens pratiquent la course à pied de façon plus ou moins régulière.

Interrogées sur les raisons qui les ont poussées à se mettre au jogging, la plupart des personnes évoquent le souci de leur santé, le désir de se (re)mettre en forme, la lutte contre le stress, le surpoids, le tabagisme...

Leur discours change du tout au tout lorsqu'on leur demande pourquoi ils continuent à courir : il est alors question d'apaisement, d'estime de soi et par-dessus tout, de plaisir. L'activité commencée comme une corvée se révèle beaucoup plus épanouissante que prévu et devient la clef d'un équilibre physique et psychique.

SANTÉ - CONVIVIALITÉ - et PROGRESSIVITÉ sont les trois priorités de JCPMF à Ans/Alleur.

Où ?

Au Hall de tennis «François Heine», Route Militaire 401 à 4432 Alleur. Ces installations sont idéalement situées, à proximité de campagnes sillonnées par des chemins de remembrement et non loin de deux Parc communaux.

de diplômes, médailles...

**Deux séances sont prévues chaque semaine :**

- La séance principale le mercredi à 19h ;
- Une séance complémentaire le lundi à 19h également.

**Inscription le jour même ;** vu le nombre des participants, il est conseillé de venir ¼ hre à l'avance.

**Chaque séance dure une heure environ ;** elle débute par une phase d'échauffement (10 minutes), suivie d'une période de course (en alternance éventuellement avec des périodes de marche) et, enfin, de plusieurs exercices de stretching (5 minutes minimum).

**4 niveaux sont proposés ;**

**0-5 kms :** Pour les débutants ! Pas d'élitisme ni d'esprit de compétition. Aucune compétence sportive n'est requise. On part VRAIMENT de zéro... mais au terme de la session, on parcourra 5 kms à allure modérée..

**5-10 kms :** Par un entraînement progressif qui inclura quelques phases de travail en résistance, on visera à atteindre le seuil des 10 kms.

**10+ long :** Accessible à tous les joggeurs capables de courir 10 kms et qui souhaitent allonger leurs parcours, ce programme est une nouveauté 2024.

Deux objectifs / défis (que chacun est libre de relever ou non) : la participation en groupe aux 20 kms de Bruxelles (26 mai) et au Grand Jogging de Verviers (16 juin - 13 kms).

**Découverte :** Une spécificité ansoise ! Emmené par François Santos-Rey et Pascale Galhaut, bien connus dans les services communaux, un groupe courant à allure modérée ira à la rencontre des particularités, curiosités et richesses du patrimoine de notre ville.

**En partenariat** avec la Régie communale autonome AnSports.

Renseignements et contacts :

José ISTAZ - 0498 634 059

- [jose.istaz@teledisnet.be](mailto:jose.istaz@teledisnet.be)

Toute l'équipe des moniteurs JCPMF se réjouit de vous rencontrer !



Gregory Philippin, le Bourgmestre, aux côtés de Philippe Saive, l'Echevin des Sports

**Grégory Philippin, Bourgmestre en charge de la Coordination générale, de la Police, de la Mobilité, de l'Aménagement du Territoire, des Grands projets et du Bien-être animal.**

Contact : 04 247 72 23 (Secrétariat) - Courriel : [gregory.philippin@ans-commune.be](mailto:gregory.philippin@ans-commune.be) - Permanences : le mardi sur rendez-vous.

# « Ils se sont dit oui »



Le 06 janvier 2024  
**Les époux  
MARDAGA-DELEDICQ**



Le 13 janvier 2024  
**Les époux  
ARGENTO-MAHFOUD**



Le 20 janvier 2024  
**Les époux  
LAMBERMONT-DEJARDIN**



Le 24 janvier 2024  
**Les époux  
BOSCHMANS-BEDNAREK**



Le 26 janvier 2024  
**Les époux  
DIFRANCESCO-KARLER**



## Noces d'or et de diamant à l'Hôtel de ville d'Ans



Le 30 septembre 2024  
**Noces de diamant pour les  
époux LOUWAGIE-MATHURIN**



Le 30 septembre 2024  
**Noces d'or des époux  
FOSSION-SPRUYT**



Le 30 septembre 2024  
**Noces d'or des époux  
LO GRANDE-LEROY**

*Solidarité avec la population ukrainienne*





# Grégory Philippin,

*Bourgmestre, Président de la Zone de Police Ans-Saint-Nicolas.*



Envie d'une promenade avec votre fidèle compagnon à quatre pattes? Oui, mais pas question de faire tout ce que vous voulez !

La ville d'Ans dispose de plusieurs parcs où il est agréable de se promener et où vos compagnons à quatre pattes peuvent se dépenser et se socialiser sans compter. C'est important pour leur bien-être!



Sachez toutefois que des règles relatives aux chiens sont fixées par la ville dans le règlement général de police (RGP). Vous pouvez le retrouver facilement en scannant le Code QR ci-contre.

avec les agents constatateurs environnementaux de la ville afin de sensibiliser les citoyens sur la problématique. Cette mission est exclusivement réalisée par nos agents de quartier. Depuis début 2024, nous avons déjà réalisé six patrouilles de ce genre dans les parcs de la ville.



Globalement, le propriétaire du chien en est toujours responsable. En effet si votre animal mord un promeneur ou un autre chien, vous en êtes légalement responsable. En toutes circonstances, vous êtes également tenu de maîtriser et surveiller votre animal. Pas question de le laisser débouler dans le jardin privé d'un voisin !

Les chiens doivent toujours être tenus en laisse que ce soit sur la voie publique, sur un chemin de campagne ou dans un parc. Il est interdit de les laisser errer sans surveillance. Par ailleurs, les chiens qualifiés de « potentiellement dangereux » doivent porter une muselière dans un lieu public.

Si vous ne respectez pas ces règles, vous êtes passibles d'une amende administrative communale qui peut aller jusqu'à 350 euros. Si votre chien est pris en charge par les services de la ville ou un vétérinaire, le bourgmestre peut aussi réclamer des frais supplémentaires.

Durant vos balades, vous devez également ramasser et jeter les déjections laissées par votre animal. N'oubliez pas non plus de disposer d'au moins un sac destiné au ramassage des excréments, c'est plus pratique!

Sachez que la zone de police effectue régulièrement des patrouilles en partenariat

**Grégory Philippin**, Bourgmestre en charge de la Coordination générale, de la Police, de la Mobilité, de l'Aménagement du Territoire, des Grands projets et du Bien-être animal.  
Contact : 04 247 72 23 (Secrétariat) - Courriel : gregory.philippin@ans-commune.be - Permanences : le mardi sur rendez-vous.

**VILLE D'ANS**

**Prudence par grands vents, attention aux arbres**

**En cas de problème, formez le 101**

**Règlement non respecté = risque d'amende à la clé**

**ESPACE PUBLIC = ESPACE PARTAGÉ**

# Agenda

Repair café

10/03 de 14h-17h

Centre culturel d'Ans / gratuit

Nourrir Ans, le festival qui donne la patate!

16/03 de 11h-17h

Centre culturel d'Ans / gratuit

Alleur du livre – Bouquinerie

24/03 de 10h-18h

Centre culturel d'Ans / gratuit

CinéClub Ansois : Offscreen Liège fait son retour au centre culturel d'Ans!

26/03 de 20h-22h30

Centre culturel d'Ans / Gratuit (sur réservation)

Bim'z kids : Lego

30/03 de 10h-12h

Centre culturel d'Ans / 7€

Jazz : 3'Ain

05/04 de 20h30-23h30

Centre culturel d'Ans / Prévente 8€ – Sur place 10€



Métal : Virgin Prosac – K Lizeum – Lily's Explosion

06/04 de 20h-01h

Centre culturel d'Ans / Prévente 8€ – Sur place 10€



## Le Japon à l'honneur au château de Waroux

L'exposition « Monet, Van Gogh : rêves de Japon » se poursuit jusqu'au 14 avril

Parallèlement à cette exposition, notons :

- **Dimanche 17 mars à 15h**  
**Conférence « Découvrez votre Ikigai et les zones bleues »** : venez découvrir le concept ancestral japonais de l'ikigai et ses composantes essentielles : passion, vocation, mission et profession. Entrée gratuite. Infos et réservation : 0493 359 434 ; [trustinyourwings@outlook.com](mailto:trustinyourwings@outlook.com)
- **Vendredi 29 mars à 15h**  
**Atelier ludique et créatif pour découvrir l'influence de l'art japonais sur l'univers créatif de Van Gogh.**

Il vous offrira l'opportunité de laisser libre cours à votre créativité et de créer votre propre marque-page inspirée d'une peinture de Van Gogh et de la technique des estampes japonaises.

Pour toute info et réservation sur cet atelier : 0472 191 729 – [degreesworkshops@gmail.com](mailto:degreesworkshops@gmail.com)

Entrée exposition + atelier : 8€ + 13€ soit 21€ – Entrée atelier seul : 13€

## MONET VAN GOGH RÊVES DE JAPON



WAROUX DU 04.11.2023

AU 14.04.2024  
WWW.CHATEAU-WAROUX.BE  
04/247.72.73 - 04/247.73.89

DESSINS & GRAVURES ESTAMPES JAPONAISES



Centre Culturel d'Ans

# Nourrir Ans

« LE FESTIVAL QUI DONNE LA PATATE »

**Samedi 16 mars 2024**  
11h00 > 17h00

Dégustations et vente de produits locaux • Ateliers  
Grainothèque • Découvertes et sensibilisations  
Cinéma • Petite restauration • Ambiance familiale

**ENTRÉE PRIX LIBRE**

## Connaiss'Ans des Artistes et Artisans d'art ansois

Exposition au Château de Waroux :  
vendredi 4, samedi 5  
et dimanche 6 octobre 2024

Appel aux participants

Vous êtes artiste ansois ou artisan d'art...  
vous souhaitez exposer. L'Echevinat de la

Culture organise au château de Waroux une  
exposition collective.

N'hésitez pas à vous inscrire : 04/247 72 73 – mail :  
[pascale.galhaut@ans-commune.be](mailto:pascale.galhaut@ans-commune.be)

Solidarité avec la population ukrainienne





## Walther Herben,

*Premier Echevin en charge de l'Environnement,  
des Travaux et du Budget.*

## Reprise de la collecte des déchets verts dès le mois prochain!

La collecte des déchets verts en porte-à-porte (1 m<sup>3</sup> maximum) reprendra dès début avril et sera assurée jusqu'à début novembre.

Nous n'ignorons pas que ce service est particulièrement apprécié par nos concitoyen.ne.s et nous tenons donc à le maintenir, en dépit de son coût non négligeable pour la collectivité. A ce propos, ne perdons pas de vue que, chez nous, ce service est rendu sans supplément de taxe, alors qu'ailleurs, soit il n'existe tout simplement pas, soit il coûte, à lui

seul, entre 89 et 345€/an selon la taille du conteneur fourni.

**Quand ?** Toutes les deux semaines, lorsque le jour de ramassage tombe un jour férié, il est reporté au jour suivant.

**Comment ?** Les déchets de tonte, feuilles, petits branchages, seront placés dans des conteneurs (poubelles) rigides ou sacs à végétaux en polypropylène tissé, lesquels seront déposés sur votre trottoir après avoir été vidangés. Le poids des déchets verts, conteneur, poubelle ou sac compris,

ne pourra dépasser la capacité normale de levage d'un seul homme.

Il y a lieu de noter que les déchets organiques (déchets de cuisine, restes alimentaires, litière biodégradable...) ne sont pas des déchets verts et doivent trouver place dans les conteneurs organiques verts. Les branchages plus importants seront rassemblés en fagots dont la longueur ne pourra dépasser 1m20.

Le service de l'environnement reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

### Alleur – Loncin – Xhendremael

Semaine du 01/04 au 05/04

Semaine du 15/04 au 19/04

Semaine du 29/04 au 03/05

Semaine du 13/05 au 17/05

Semaine du 27/05 au 31/05

Semaine du 10/06 au 14/06

Semaine du 24/06 au 28/06

Semaine du 08/07 au 12/07

Semaine du 22/07 au 26/07

Semaine du 05/08 au 09/08

Semaine du 19/08 au 23/08

Semaine du 02/09 au 06/09

Semaine du 16/09 au 20/09

Semaine du 30/09 au 04/10

Semaine du 14/10 au 18/10

Semaine du 28/10 au 01/11

#### LUNDI

Rue Haie Leruth, Allée des Alouettes, Allée des Chardonnerets, Rue du Château, Avenue A et Ph Everard de Harzir, Allée des Fauvettes, Allée des Hirondelles, Route Militaire, Avenue des Mimosas, Rue François Mitterrand, Avenue des Muguetts, Clos des Orchidées, Avenue de Péville, Allée des Verdières, Drève de Waroux, Rue de Waroux, Rue de l'Aîte, Place des Anciens Combattants, Avenue des Aubépines, Voie des Botresses, Avenue François Bovesse, Rue de la Confiturerie, Clos Armand Pickman, Avenue des Pruniers, Rue de la Résistance, Rue Guillaume Reynen (entre Sucrierie et Militaire), Rue de la Sucrierie, Rue Georges Truffaut, Rue de la Vallée, Avenue René Jurdant, Avenue Joseph Leclercq, Avenue des Lilas, Clos des Pâquerettes

#### MARDI

Rue Général Leman, Rue de la Baille, Rue Lambert Dewonck, Rue François Ennot (entre H. Streeel et R. Astrid), Avenue John Kennedy, Rue Kerstenne, Rue du Mayeur, Rue du Moulin, Rue Nolden, Rue du Sart, Rue Robert Schuman, Rue Hyacinthe Souris, Rue Hubert Streeel, Rue Thonar Grisard, Rue Joseph Vanderweye, Rue des Américains, Rue des Charrons, Rue Fernand Dehousse, Clos Del'Mé, Rue El'Vâ, Rue de l'Enclos, Rue du Fort, Rue de Loncin, Rue Petite Vâ, Rue Reine

Astrid, Rue du Roua, Rue Edith Cavell, Allée Verte, Rue Edouard Colson (entre Roi Albert et Jemeppe), Rue de l'Industrie, Chaussée du Roi Albert, Rue Marie Curie, Rue Gabrielle Petit, Rue Loïs White, Place Colonel Walter G. Maddok, Rue de l'Hôpital Général

#### MERCREDI

Place des Acacias, Rue des Acacias, Rue des Bloquettes, Rue de Bolsée, Clos des Bouleaux, Avenue Célestin Demblon, Rue François Ennot (entre H. Streeel et Petite Ville), Rue Gosserie, Rue Mabîme, Rue des Nations-Unies, Rue Jean Pauly, Rue Petite Ville, Rue des Peupliers, Rue de la Tolle, Avenue de l'Union, Rue de Wallonie, Rue de l'Abbaye, Rue Salvador Allende, Rue Al'Trappe, Clos du Berger, Rue Louis Bielen, Rue des Blés, Rue Ida Bourdouxh, Clos Louis Boutemans, Rue des Champs, Clos Henri Coninx, Rue Jean Louis Conninx, Avenue de l'Energie, Avenue de l'Expansion, Clos Jean Fastré, Clos Floréal, Rue Grédédar, Clos Noël Heine, Place de Hombroux, Rue de Hombroux, Avenue de l'Informatique, Rue de Lantin, Rue Lugéa, Rue Jean Magils, Rue Malvoie, Rue des Messes, Rue des Oveys, Rue du Parc, Rue du Pocha, Avenue du Progrès, Rue Guillaume Reynen (entre Sucrierie et Hombroux), Rue Guillaume Simons, Rue des Technologies, Rue du Tilleul, Clos Wathy de Hombroux, Rue Joseph Radoux



## JEUDI

Rue Edouard Colson (entre Jemeppe et Docteur Fleming), Chemin des Puisatiers, Rue du Cheval d'Or, Rue des Coquelicots, Rue des Faisans, Rue des Héros, Rue Cardinal Mercier, Rue Florent Pirotte, Avenue du Roi Baudouin, Clos des Etourneaux, Clos de la Hayette, Rue du Jupsin, Avenue René Jurdant, Avenue Joseph Leclercq, Avenue des Lilas, Clos des Pâquerettes, Rue Aily, Rue des Buissons, Rue du Cerisier, Rue Alfred Charlet, Cornu Champs, Rue Defize, Rue Alfred Defuisseaux, Rue Deltour, Avenue Alfred Deponthière, Rue de l'Economie,

## Ans

Semaine du 08/04 au 12/04

Semaine du 22/04 au 26/04

Semaine du 06/05 au 10/05

Semaine du 20/05 au 24/05

Semaine du 03/06 au 07/06

Semaine du 17/06 au 21/06

Semaine du 01/07 au 05/07

Semaine du 15/07 au 19/07

Semaine du 29/07 au 02/08

Semaine du 12/08 au 16/08

Semaine du 26/08 au 30/08

Semaine du 09/09 au 13/09

Semaine du 23/09 au 27/09

Semaine du 07/10 au 11/10

Semaine du 21/10 au 25/10

Semaine du 04/11 au 08/11

## LUNDI

Rue du Plan Incliné (partie haute), Rue Walthère Jamar, Rue des Français, Rue Gilles Magnée, Rue Henri Alexandre, Rue Monfort (à partir du 116), Rue d'Othée, Rue du Zoning, Rue des Ateliers, Rue de l'Avancée Numérique, Clos des Bleuets, Rue Bonne-Fortune, Rue Branche Planchar, Clos de la Briqueterie, Rue Doumier, Rue de la Fabrique à l'Huile, Rue de la Ferme, Rue des Forges, Rue d'Italie, Rue Jean Jaurès, Rue Joseph-Jean Merlot, Rue des Moissons, Monténégro, Clos des Pinsons, Rue Charles William Preston, Rue Hélène Dutrieu

Rue Jules Destrée, Rue des Epicéas, Rue Docteur Fleming, Rue Henri Goossens, Rue de Jemeppe, Rue des Mésanges, Rue Général Modard, Rue Commandant Naessens, Rue du Pironbolle, Rue du Plope, Rue des Quatorze Bonniers, Rue des Quatre Sentiers, Rue du Rossignol, Rue du Stockis, Avenue Freddy Terwagne, Rue Emile Vandervelde, Rue Vinâve, Rue des Violettes, Rue Hubert Joris, Rue de la Margarinerie

## MARDI

Place Georges Simenon, Avenue de l'Europe, Avenue de la Paix, Rue André Renard, Rue de la Coopération, Rue Joseph Servais, Rue Louis de Brouckère, Rue Monfort (jusqu'au 108), Rue Pasteur, Impasse Evrard, Impasse de la Plaine, Place de la Libération, Place Regnier Oury, Rue de la Caisserie, Rue des Ecoles, Rue Henri Delvaux, Rue Maréchal Foch, Rue du Périgord, Rue des Ponts, Rue de la Station, Rue de l'Yser, Place Montesquieu, Impasse Creuhy

## MERCREDI

Rue Adolphe Anten, Rue Alexis Lekeux, Rue du Cimetière (building et impasse), Rue Clémenceau, Rue des Clercs, Rue Coq Fontaine, Rue Deprez Houdret, Rue de la Fontaine, Rue Francisco Ferrer, Rue Houdret, Rue Hubin, Rue Joseph Wauters, Rue Lambert Masset, Rue Léon Dolhen, Rue Marie-Joseph Mouffart, Rue du Point de Vue, Rue Président Wilson, Rue du 15 Août, Rue Simon Dister, Rue Sous-le-Bois, Rue Sylvain Gouverneur, Rue des Tiges, Place Brignoul, Esplanade de la Légia, Place Nicolaï, Place de Serbie,

## VENDREDI

Rue des Aunes, Rue du Barbier, Rue Basse Lâmé, Rue Béguinage, Rue du Bourdon, Rue de la Campagne, Rue de la Chapelle, Voie de la Commune, Rue Daïde, Derrière l'Eglise, Place de l'Eglise, Rue de l'Etang, Rue de Fêchereux, Rue Hâhe-Kâket, Rue Haut-Vinâve, Rue de Hognoul, Rue de Juprelle, Rue Lambert, Rue de Looz, Rue Mathias, Nouvelle Route, Rue du Paradis, Rue du Preyai, Rue Tasson, Rue Tichette, Place Georges Vanhove, Place de Viernay, Rue de Viernay, Vierneuse Voie, Chemin de Villers, Rue de Villers, Rue de l'Yveleux

Rue de l'Egalité, Rue Joseph Walin, Rue Louis Hérion

## JEUDI

Avenue Henri Lonay, clos des Archers, Rue Basse-Cour, Rue du Champ d'Aviation, Rue du Cimetière, Rue des Cultivateurs, Rue Haut-Douy, Rue Jean Volders, Rue Joseph Dejardin, Rue de la Légia, Rue de la Limite, Rue du Long Sentier, Rue Longue, Rue Nicolas Gélon, Rue Nicolas Kinet, Rue Paul Janson, Rue Pierre Lecharlier (partie haute), Rue du Puits du Levant, Rue des 14 Verges, Rue du Ruisseau, Rue Simone Veil, Rue de la Tonne, Rue des Trois Rois, Rue des Wallons, Place Hector Denis, Rue des Mines, Rue Marie Popelin

## VENDREDI

Rue Haute, Rue Bonne Nouvelle, Rue du Centre, Rue de l'Ouest, Rue Pierre Lecharlier (partie basse), Rue du Plan Incliné (partie basse), Place Mattéoti, Rue du Commerce, Rue du Vicinal, Rue des Anglais, Rue Laguesse, Impasse du Terminus



**Walther HERBEN**, Echevin de la Gestion territoriale (Travaux, Environnement, Patrimoine, Energie), des Agents Constatateurs, du Développement durable, du Budget et des Finances.

Courriel : [walther.herben@ans-commune.be](mailto:walther.herben@ans-commune.be) - Contact : Claudia Musardo - 04 247 72 52 | Courriel : [claudia.musardo@ans-commune.be](mailto:claudia.musardo@ans-commune.be)

*Solidarité avec la population ukrainienne*





## Nathalie Dubois,

*Echevine en charge des Seniors, de l'Instruction publique et de la petite Enfance*

### 900 élèves ansois sur la piste aux étoiles

Le cirque **Nicolas BOUGLIONE** parcourt actuellement toute la Belgique afin de présenter son tout nouveau spectacle sans animaux.

Son chapiteau fut dressé dans le courant du mois de février dans la région liégeoise.

A cette occasion, une convention de partenariat fut établie entre ledit cirque et nos autorités communales.

Elle a notamment permis à 900 enfants de première et de deuxième année primaire fréquentant les écoles libres et communales d'Ans d'assister à deux représentations distinctes.

Les élèves se sont donc rendus en matinée les 16 et 23 février 2024 sur le site du Cora à Rocourt afin d'assister à un spectacle grandiose de plus d'une heure.

Inutile de préciser qu'ils vécurent un moment magique où l'étonnement et la magie furent de la partie et en sont tous repartis avec des étoiles dans les yeux.

Madame Nathalie DUBOIS, Echevine de l'Enseignement, se réjouit de cette synergie opérée entre nos deux réseaux d'enseignement.



**Nathalie Dubois**, Echevine de l'Instruction publique (Centres Communaux de Jeux de Vacances), de la Petite Enfance, de la Crèche, des Seniors et de l'Egalité des chances.

Courriel : [nathalie.dubois@ans-commune.be](mailto:nathalie.dubois@ans-commune.be) - Permanences : Le mercredi matin sur rdv au 2<sup>e</sup> étage de l'Administration communale.

Contact : Jérôme Renette – 04 247 72 32 - Courriel : [jerome.renette@ans-commune.be](mailto:jerome.renette@ans-commune.be)



## Philippe Saive,

*Echevin de la Culture et des Sports*

Nouveau chapitre dans l'histoire sportive d'Ans : Le « Stade Dominique D'Onofrio » émerge, célébrant un mélange unique d'héritage et d'innovation.

Le mardi 30 janvier a eu lieu l'inauguration officielle du tout nouveau stade « Stade Dominique D'Onofrio », situé rue Gilles Magnée.

Au-delà d'une simple célébration sportive, cet événement symbolise le début d'un nouveau chapitre où l'ancien et le moderne s'entrelacent harmonieusement, mélangeant souvenirs et innovation.



Ce projet d'envergure mené par le directeur d'AnSports, Philippe Remmo et le bureau exécutif de la régie, a pour but de permettre au FC Ans et aux élèves des sections « foot » de nos écoles, d'évoluer dans des infrastructures disposant de tout le confort et des équipements dignes des plus grands clubs.

Doté de bureaux, d'une cuisine et d'un bar, le tout nouveau club house le « Stade Dominique D'Onofrio » offre une vue panoramique sur les terrains et a doublé sa surface par rapport aux anciennes infrastructures.



L'apogée de cette transformation est sans conteste le tout nouveau terrain synthétique qui constitue une première dans l'histoire de la Ville d'Ans. Utilisant une technologie de liège de dernière génération, ce terrain marque une avancée significative, remplaçant avantageusement les anciennes billes en pneus recyclés.

Les vestiaires du stade ont subi une métamorphose minutieuse pour répondre aux besoins spécifiques des joueurs. Des accès séparés permettront aux équipes de rejoindre leur terrain de prédilection tout en respectant les normes de sécurité et d'hygiène propre au revêtement synthétique.

Très attentives aux nouveaux enjeux, la Ville a veillé à la mise en place de techniques innovantes et efficaces afin que le Stade réponde aux normes les plus strictes en matière d'efficacité énergétique. L'isolation du bâtiment, le système de chauffage,

l'éclairage LED, la récupération d'eau de pluie ou encore les panneaux photovoltaïques permettront d'en limiter les consommations.

Ces travaux représentent un investissement de près de 2.000.000 d'€ (Hors TVA) pour lequel la Région Wallonne, via son département Infrasports est intervenue à hauteur de 1.150.000€.

Le « Stade Dominique D'Onofrio » porte donc fièrement le nom d'une personnalité Ansoise qui représente l'une des plus grandes figures du football Liégeois de ces dernières décennies. Il permettra sans conteste à des milliers d'enfants d'être motivé à atteindre leurs plus grands rêves.

Le premier match du Fc Ans a réussi l'exploit d'accueillir plus de 1000 personnes. Seul de RFCL avait réussi à faire mieux dans le passé.



**Philippe Saive**, Echevin des Sports, des Infrastructures sportives, de la Culture, du Tourisme, du Jumelage et des Nouvelles technologies.

Courriel : [philippe.saive@ans-commune.be](mailto:philippe.saive@ans-commune.be) - Permanences : sur rendez-vous.

Contact : Pascale Galhaut – 04 247 72 73 - Courriel : [pascale.galhaut@ans-commune.be](mailto:pascale.galhaut@ans-commune.be)

Caroline Loudèche : [caroline.loudeche@ans-commune.be](mailto:caroline.loudeche@ans-commune.be)

*Solidarité avec la population ukrainienne*





## Anne-Marie Libon,

Echevine en charge de l'Urbanisme

### Les charges d'urbanisme ?

La Ville d'Ans se donne la possibilité d'imposer des charges d'urbanisme lors de la délivrance de certains permis relatifs à des projets immobiliers conséquents, des développements industriels ou commerciaux.

#### Les charges d'urbanisme, qu'est-ce que c'est ?

Ce sont des travaux, des actions ou une contribution sous forme numéraire (à partir du 01 04 20 24) qu'un demandeur ayant obtenu un permis d'urbanisme est obligé de réaliser en plus du projet qu'il est autorisé à exécuter.

#### Pourquoi imposer ces charges ?

Elles sont définies dans le CoDT, plus précisément dans l'article D.IV.54, et leur objectif est de compenser l'impact que le projet fait peser sur la collectivité au niveau communal.

Parce que pour qu'un projet immobilier puisse fonctionner, il devra être desservi par le réseau d'égout, d'eau, d'électricité, de gaz, mais il faudra aussi, assumer le coût de l'utilisation des réseaux existants et nouveaux par les occupants et usagers du projet. Il faudra assurer aussi aux occupants de ce projet un niveau de sécurité publique, la collecte des ordures, une offre éducative et culturelle de proximité, un accès à des espaces publics et verts...



compte des caractéristiques du projet et du contexte dans lequel il s'inscrit.

Dans chaque cas, le permis comprend une motivation qui justifie le choix des charges et leur localisation et le respect du principe de proportionnalité.

Exemples de charges :

- La mise à disposition de logements publics sous forme de location au profit de l'Agence Immobilière Sociale
- La rénovation d'équipements publics ou communautaires

- L'aménagement d'une voirie en ce y compris les aménagements visant à améliorer les déplacements piétons et cyclistes, la sécurité des usagers, le stationnement, les obligations en matière de personnes à mobilité réduite, le mobilier et l'éclairage public

- L'aménagement d'espaces publics ou d'espaces verts publics

- Des aménagements visant à réduire l'impact du projet sur la biodiversité

Les charges d'urbanisme sont un outil d'aménagement indispensable au service de la collectivité.

12

#### Quels types de travaux peuvent être imposés en tant que charges d'urbanisme ?

Le Collège communal, en concertation avec les services concernés, détermine les charges au cas par cas, en tenant



Anne Marie LIBON, Echevine de l'Informatique, des Ressources humaines, de l'Urbanisme, du Logement, de la Ruralité et de l'Agriculture.

Courriel : anne-marie.libon@ans-commune.be - Contact : Philippe Michel - 04 247 72 41 - Courriel : philippe.michel@ans-commune.be



**Christopher Gauthy,**  
Président de l'Agence de Développement  
Local, Echevin des Affaires économiques

## Changez de vie en créant votre entreprise : 5 ateliers pour vous y préparer!

L'idée de lancer votre propre entreprise peut être intimidante. Cependant, c'est tout à fait possible et pourrait être le changement de vie que vous cherchez. Il y a des ressources disponibles qui peuvent vous aider à démarrer.

Ne manquez pas les 5 ateliers thématiques proposés par l'Agence de Développement Local en collaboration avec l'IFAPME

**1. Samedi 16 mars de 9 h à 12 h 30**  
**Atelier #1 : Réussir son projet d'entreprise – De l'idée au projet (IFAPME)**

Mon projet est-il réaliste, réalisable et viable? Répond-il aux besoins des clients? Est-ce que je connais mon marché? L'environnement est-il favorable?

**2. Samedi 30 mars de 9 h à 12 h 30**  
**Atelier #2 : Mon profil entrepreneurial (IFAPME)**

Suis-je la bonne personne pour mener à bien ce projet? Quelles sont mes motivations et mes atouts? Quels sont les points auxquels je dois prêter attention? Comment valoriser mes compétences?

**3. Samedi 13 avril de 9 h à 12 h 30**  
**Atelier #3 : Indépendant, c'est quoi? (IFAPME)**

Tour d'horizon du statut d'indépendant. Quels droits et obligations? Quelles démarches?  
En personne physique ou en société?  
A titre principal ou complémentaire?  
A quoi dois-je prêter attention?

**4. Samedi 20 avril de 9 h à 12 h 30**  
**Atelier #4 : Aides et sources de financement à la création (IFAPME + ALPI)**

Quelles aides sont disponibles pour la création d'entreprise? Des sources de financement oui, mais à quelles conditions? Comment me préparer pour chercher des financements?

**5. Samedi 25 mai de 9 h à 12 h 30**  
**Atelier #5 : Futurs indépendants – Comment gérer son temps? (IFAPME)**

Participation gratuite mais inscription obligatoire via [adl@ans-ville.be](mailto:adl@ans-ville.be) ou sur le site Event Brite



Possibilité de participer à un seul ou à plusieurs ateliers

Nombre de personnes maximum par atelier : 20

Adresse : Administration communale d'Ans – Salle des mariages 1<sup>er</sup> étage

**Vous voulez lancer votre propre entreprise mais vous hésitez encore ?**  
**Êtes-vous prêt(e) à vous lancer ?**

**CHANGER DE VIE EN CRÉANT SON ENTREPRISE C'EST POSSIBLE !**

**5 ateliers thématiques**

- 1** Samedi 16 mars de 9h à 12h30 - (IFAPME)  
Réussir son projet d'entreprise - De l'idée au projet
- 2** Samedi 30 mars de 9h à 12h30 - (IFAPME)  
Mon profil entrepreneurial
- 3** Samedi 13 avril de 9h à 12h30 - (IFAPME)  
Indépendant, c'est quoi ?
- 4** Samedi 20 avril de 9h à 12h30 - (IFAPME + ALPI)  
Aides et sources de financement à la création
- 5** Samedi 25 mai de 9h à 12h30 - (IFAPME)  
Futurs indépendants - Comment gérer son temps ?

**GRATUIT**  
INSCRIPTION OBLIGATOIRE  
VIA EVENBRITE

NOMBRE DE PARTICIPANTS  
LIMITÉ À 20 PERSONNES  
PAR ATELIER  
Possibilité de participer à  
1 ou plusieurs ateliers

**Salle des Mariages (1er étage) de l'Administration communale d'Ans**

Plus d'infos ?  
[adl@ans-ville.be](mailto:adl@ans-ville.be)  
04/247.72.93-95

**.ADL ANS** **MONTE MA BOITE** **IFAPME** **IFAPME** **alpi** **VILLE D'ANS**

Une initiative du Collège communal sous l'impulsion du Bourgmestre, Grégory Philippin et de l'Echevin de l'ADL, Christopher Gauthy

**Christopher Gauthy**, Echevin des Affaires économiques (ADL), du Commerce, des Classes moyennes, de la Jeunesse, de l'Emploi, des Relations avec les quartiers, des Circuits courts et de la Santé.  
Courriel : [christopher.gauthy@ans-commune.be](mailto:christopher.gauthy@ans-commune.be) - Contact : Marianne Grella - 04 247 74 90 - Courriel : [marianne.grella@ans-commune.be](mailto:marianne.grella@ans-commune.be)

*Solidarité avec la population ukrainienne*





**Yves Parthoens,**  
*Président du CPAS,  
en charge des Affaires sociales*

**Eté Solidaire,  
je suis partenaire 2024**



Avec le nouveau calendrier scolaire, *Eté Solidaire* débutera le 08 juillet pour se terminer le 16 août 2024. En fonction des périodes choisies, les jeunes seront répartis par petit groupe afin de garantir un encadrement sécurisant et bienveillant.

Celles et ceux qui souhaiteraient postuler peuvent le faire de deux manières : en déposant votre CV et une lettre de motivation au Plan de Cohésion sociale ou par mail à l'adresse suivante : [pcs@dans-ville.be](mailto:pcs@dans-ville.be). Attention, nous clôturerons les candidatures pour été solidaire le vendredi 17 mai 2024.

Si vous souhaitez plus d'informations sur l'opération «**été**

**solidaire, je suis partenaire**» pour l'année 2024, vous pouvez contacter M<sup>lle</sup> Galère au 04 247 74 68 ou par mail à l'adresse suivante : [melissa.galere@dans-ville.be](mailto:melissa.galere@dans-ville.be)

Un job d'été, une première expérience professionnelle ...

Depuis plusieurs années, la Ville d'Ans souscrit à l'opération «**été solidaire, je suis partenaire**» de la Région Wallonne. Cette initiative **permet aux jeunes d'être sensibilisés à la solidarité, de réaliser des travaux d'utilité publique** et de rendre des services **à la population**, pendant les vacances d'été, moyennant rétribution.

Concrètement, les jeunes seront engagés pour une période de deux semaines sous contrat de travail étudiant et seront principalement attachés au service de la «**gestion territoriale**», où ils vont participer à l'amélioration et l'embellissement des quartiers.

Comme chaque année, l'accent est mis sur «**une première expérience professionnelle**» dès 15 ans accomplis<sup>1</sup> ainsi que sur la mixité (autant de filles que de garçons).

«*Les jeunes ont parfois du mal à trouver un job étudiant sans expérience explique Yves Parthoens, Président du CPAS d'Ans en charge des Affaires sociales de la*

*Ville.*»**Eté Solidaire** «*permet à ces jeunes de se confronter au monde du travail car ils doivent écrire une lettre de motivation avec un Curriculum Vitae, remplir un formulaire d'inscription et se présenter à un entretien de sélection*».



**Yves Parthoens**, Président du CPAS en charge des Affaires sociales, du PCS et des Personnes à mobilité réduite.

Courriel : [yves.parthoens@dans-commune.be](mailto:yves.parthoens@dans-commune.be) Contact : 04 247 74 10



## L'adaptation (au changement climatique)

Les 8 et 9 février, s'est tenu à Liège, dans le cadre de la Présidence belge du Conseil européen, le premier sommet européen consacré à l'adaptation. La rencontre a été organisée par la Wallonie, notamment avec le support des Ministres Céline Tellier et Philippe Henry, et par l'association Climate Chance.

Ce sommet a pu bénéficier de l'expertise d'acteurs locaux (Ministres wallons, Bourgmestres, échevins, rectrice d'université) d'acteurs européens (Commissaire européen, membre de la Commission, de l'agence européenne pour l'environnement...) du GIEC et d'acteurs associatifs reconnus.

Mais qu'est-ce que c'est l'adaptation ?

- C'est le processus d'ajustement au climat actuel ou futur et à ses effets, afin d'atténuer les effets néfastes ou d'exploiter les opportunités bénéfiques.
- Elle vise à prendre les mesures nécessaires pour réduire la vulnérabilité des systèmes humains et naturels aux conséquences des changements climatiques.

Jean Pascal Van Ypersele, expert du GIEC a rappelé que la politique du GIEC vise à réduire les risques et améliorer l'adaptation. Parce que nous avons trois possibilités : réduire les émissions, nous adapter ou souffrir

Il faudra certainement cohabiter avec les trois, mais en quelle proportion ? La meilleure solution étant celle de maximiser la première pour réduire les deux autres. Les trois risques principaux étant les inondations, les sécheresses et l'augmentation de pertes humaines et de biodiversité causée par les chaleurs et les feux.

L'histoire récente de Liège, les inondations de l'été 2021, nous rappelle que les plus pauvres ont été les plus impactés et que la question de l'équité est centrale. Les politiques climatiques qui auront du succès seront celles pensées

et portées par la collaboration entre les différents acteurs politiques, associatifs et individuels.

Christine Mahy, secrétaire générale du Réseau Wallon de lutte contre la pauvreté, a remis en avant la question de l'augmentation des inégalités. Elle a rappelé aussi que les personnes qui ont tout perdu à cause du changement climatique sont souvent les plus climato sceptiques. Des mesures transversales (sociales et environnementales) s'imposent.

La Ministre Tellier est revenue sur l'importance de solutions basées sur la nature, car il n'y a pas de négociations possibles avec elle. Elle a rappelé aussi que des solutions sont déjà mises en place comme la végétalisation de la ville, la lutte contre la sécheresse...

Durant le Sommet, des ateliers thématiques ont été organisés, tous avec des experts témoignant d'actions de réalisations mises en place dans leur structure. Dont certains sur :

- l'adaptation des systèmes de transports
- la maîtrise de risques et des vulnérabilités
- soigner nos sols
- la végétalisation des villes
- la rénovation du bâti et construction durable,

Plusieurs participants ont aussi pu participer à des visites de terrain dans la vallée de la Vesdre ou à Liège.

La plénière de clôture du sommet a été consacrée à la résilience et aux solutions fondées sur la nature et aux propositions des acteurs non-étatiques pour accélérer l'action.

Plusieurs acteurs ont insisté sur les solidarités locales (comme après les inondations le long de la Vesdre) au filet de sécurité à développer à une plus grande échelle (nationale et européenne) ainsi qu'à la nécessité de penser le côté économique de l'inaction qui sera beaucoup plus élevé de celui de l'action aujourd'hui.

La déclaration de Liège est une feuille de route de l'adaptation au changement climatique en Europe fruit de la collaboration avec des acteurs non étatiques.

Pour plus d'informations sur ce sommet, je vous invite à vous connecter à l'adresse suivante :

<https://climat.be/politique-climatique/belge/federale/adaptation>

**Thierry Coenen**  
*Chef de groupe écolo  
au Conseil communal*



*Solidarité avec la population ukrainienne*



Samedi 23 mars 2024 à 10h00

# Grande chasse aux oeufs

Parc philosophique d'Alleur

Accès gratuit • Animations diverses • Rendez-vous à 10h00

**NOSTALGIE**



Inscription gratuite et obligatoire sur [Nostalgie.be](https://nostalgie.be)

A l'initiative de Grégory PHILIPPIN, Bourgmestre et de Nathalie DUBOIS, Echevine de la Petite Enfance ainsi que du Collège communal

## SÉANCES D'INFORMATION SUR LE COMPOSTAGE À ANS

Une idée fertile pour les déchets utiles !

Vous souhaitez apprendre les bases du compostage à domicile et acquérir un fût de compostage ou un système de lombricompostage ?

Pour la neuvième année, une prime communale à Ans vous y encourage. Que vous ayez ou non un jardin, une solution est possible.

L'octroi de la prime est conditionné par la participation à une séance d'information sur le compostage.

2 séances, animées par un guide composteur auront lieu :

- 1** **Mardi 9 avril 2024 à 19h00**  
Administration communale - Salle des Mariages  
Esplanade de l'Hôtel communal, 1, 4430 Ans
- 2** **Jedi 11 avril 2024 à 19h00**  
Administration communale - Salle des Mariages  
Esplanade de l'Hôtel communal, 1, 4430 Ans

Durée approximative de la présentation : 1h30

Seconde partie consacrée aux questions-réponses ainsi qu'aux modalités d'obtention de la prime.

**INSCRIPTION OBLIGATOIRE**

Infos/Inscriptions : 04/247.72.67 • 04/247.72.24 • [environnement@ans-ville.be](mailto:environnement@ans-ville.be)

Remarque : Une attestation de participation individuelle et personnelle sera remise aux participants à ces séances d'information. Aucune prime ne sera octroyée sans l'obtention de cette attestation



L'Echevin de l'Environnement  
W. HERBEN

